

## Energie

### Après le Débat public

## Gaz de Normandie décidé à poursuivre son projet de terminal à Antifer

**G**az de Normandie a décidé de poursuivre son projet de construction d'un terminal méthanier sur le port d'Antifer, selon François Auber, maire de Saint-Jouin-Bruneval, commune d'implantation de l'équipement.

L'élu, conduit en mars dernier à la tête de la commune, notamment en raison de son opposition au projet, s'appuie sur plusieurs sources fiables pour étayer son propos. Gaz de Normandie, la société placée sous le contrôle de Poweo et la CIM, ne devrait toutefois pas confirmer sa décision avant la réunion de son conseil d'administration début juillet. « *Nous restons confiants et convaincus de l'intérêt du projet* » avait indiqué son directeur, Luc Poyer, à l'issue du débat public qui s'était déroulé durant l'automne 2007.

S'il avait prévu à l'origine d'implanter le terminal au pied des falaises, l'industriel s'orienterait désormais sur une construction en bout de digues de l'actuel port pétrolier. Un choix technique contraint à la suite de la vive opposition des riverains et qui entraînera une substantielle augmentation des coûts. Dans sa version initiale, le coût du chantier était estimé à 600 M€. Il serait dans cette nouvelle version nécessaire d'engager d'importants travaux supplémentaires pour installer les énormes cuves. Le terminal méthanier prévoit de traiter 9 milliards de m<sup>3</sup>, soit un trafic annuel pour le port autonome de 7 millions de tonnes.

Pour autant le chantier n'est pas lancé : Si elle est confirmée par Gaz de Normandie, la demande de permis de construire devra au préalable être soumise à une enquête publique. Les services de l'Etat devront notamment assurer que toutes les garanties de sécurité de construction et d'exploitation du site sont réunies.

Willy Oriou

### Le Calvados et l'Eure concernés

## Les élections sénatoriales auront lieu le 21 septembre

La date des prochaines élections sénatoriales a été fixée au 21 septembre 2008 en conseil des ministres du mercredi 21 mai. Les départements concernés sont ceux de la série A, de l'Ain à l'Indre, auxquels s'ajoutent le Territoire de Belfort, et des territoires et collectivités d'outre-mer. En Normandie, il s'agit donc du Calvados et de l'Eure. Au total 114 sièges sont à pourvoir. Il s'agit du dernier renouvellement par tiers du Sénat, la loi du 30 juillet 2003 ayant instauré le principe d'un renouvellement par moitié tous les trois ans.

Six semaines au moins doivent séparer l'élection des électeurs sénatoriaux de celle des sénateurs. Afin de permettre aux conseils municipaux de se réunir sereinement avant les congés estivaux, la date de désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants a été fixée au vendredi 27 juin 2008.

L'Eure désigne trois sénateurs élus au scrutin uninominal à 2 tours. Les sénateurs sortants sont Jean-Luc Miraux (UMP), Joël Bourdin (UMP) et Ladislav Poniowski (UMP). Le Calvados désigne également trois sénateurs. Les sortants sont Ambroise Dupont (UMP), Jean-Léonce Dupont (UDF-Union centriste) et René Garrec (UMP)

## Politique

### Vice-président Verts de la région

## Jean-Pierre Girod est élu président du parc des Boucles de la Seine normande

Jean-Pierre Girod, vice-président (Verts) du conseil régional de Haute-Normandie, a été élu le 20 mai président du Parc régional des Boucles de la Seine Normande face à Michel Régé, premier adjoint au maire (DVG) du Trait, par 58 voix contre 39. Il succède à Mme Claude Dumont. « *Nous avons le Parc, nous aurons les moyens pour assurer ses missions et sa pérennité si nous travaillons avec chaque collectivité et institution* » a-t-il expliqué devant les membres du comité syndical, en insistant sur le fait qu'un « *bon parc est un parc partagé* ». Le nouveau président se prépare dès maintenant à travailler avec les élus sur une évolution des statuts du Parc, à la préparation d'un contrat avec les « 276 » (Région de Haute-Normandie, départements de l'Eure et de la Seine-Maritime) et à une mise en chantier de la future charte 2011-2021.

## Mme Morin-Desailly prend ses distances avec le Modem

Catherine Morin-Desailly, sénatrice de Seine-Maritime (UDF-Union centriste), conseillère municipale de Rouen, vient d'annoncer qu'elle se démettait de ses fonctions de présidente du Modem de la Seine-Maritime et va rejoindre les sénateurs du groupe Union Centriste et de députés européens qui ont décidé de rompre avec M. Bayrou. « *Je milite pour un Centre indépendant, suffisamment fort pour nouer et assumer ses alliances dans la clarté* », explique-t-elle dans un communiqué diffusé mercredi 21 mai. Mme Morin-Desailly a été maire-adjointe de Rouen sous la municipalité de Pierre Albertini. En mai 2007 lors de l'éclatement de l'UDF, elle avait participé à la création du nouveau Modem de François Bayrou.

**Urbanisme**Projet contesté par la nouvelle municipalité**La ville de Rouen lance une consultation publique sur le projet Monet-Cathédrale**

La ville de Rouen va lancer une consultation de ses habitants sur le projet de reconstruction de l'ancien palais des congrès situé sur la place de la cathédrale, bâtiment qui doit être remplacé par un programme immobilier privé accepté par la précédente municipalité, a annoncé mercredi Valérie Fourneyron, maire (PS) de Rouen.

Sujet de polémiques et débats, le projet d'immeuble de commerces, bureaux et logements a été dessiné par l'architecte Jean-Paul Viguier pour le compte d'un promoteur lillois, le groupe Palm Promotion. Il a été vivement contesté par l'ex-opposition de gauche au conseil municipal dont Yvon Robert, ancien maire socialiste de 1995 à 2001. Son successeur, Pierre Albertini (ex-UDF), a signé le permis de construire le 30 avril 2006 en s'appuyant sur un avis favorable du ministre de la Culture de l'époque, Renaud Donnedieu de Vabres, malgré un avis défavorable de la Commission nationale des monuments historiques et un réajustement du projet.

Un recours devant le tribunal administratif de Rouen déposé par Yvon Robert a été rejeté au motif que celui-ci n'avait pas intérêt à agir, n'étant pas personnellement un riverain de l'édifice. Le commissaire du gouvernement avait toutefois jugé recevable les griefs de M. Robert qui estimait que le bâtiment contrevenait au plan de sauvegarde du centre historique de Rouen par une trop grande hauteur.

Si l'affaire est toujours pendante devant la Cour d'appel administrative de Douai, les électeurs rouennais ont depuis, porté à la mairie la socialiste Valérie Fourneyron qui avait promis l'organisation d'une consultation de la population sur ce dossier si elle était élue. Le nouveau maire est décidé à ne pas laisser traîner ce dossier. Du 23 mai au 13 juin, cinq expositions seront installées simultanément dans des quartiers de Rouen et une carte-réponse sera proposée aux habitants de la ville avec une question, « Êtes-vous d'accord avec le projet immobilier de reconstruction Espace Monet-Cathédrale » et la possibilité de rédiger une proposition en cas d'avis négatif.

Si Me Fourneyron assure qu'elle entend « donner libre cours » à l'imagination, l'absence de toute suggestion devrait conduire à une proposition majoritaire de dégagement du parvis de la cathédrale, la plus souvent entendue jusqu'à présent. Cette solution se heurte pour l'instant au règlement du plan de sauvegarde qui impose le respect de la trame médiévale. L'argument a d'ailleurs été constamment repris par l'ancien maire. « Si les Rouennais disent "on en veut", alors on gardera le projet », assure Valérie Fourneyron pour qui il faut pourtant « laisser respirer la place. Ce qui n'exclut pas un geste architectural contemporain », ajoute-t-elle.

Pour se faire opinion, les Rouennais auront une présentation de tout ce qui a existé autour de cette cathédrale depuis la basilique primitive du IV<sup>e</sup> siècle jusqu'aux propositions de construction de l'actuel bâtiment dû au crayon de l'architecte Jean-Pierre Dusseaux, inauguré en 1976 et fermé au public pour raison de sécurité vingt ans plus tard.

En attendant, Palm Promotion reste l'arme au pied. Pour sa part, l'architecte Jean-Paul Viguier défend le parti d'un espace construit. « On ne peut à la fois revendiquer le jugement des Monuments historiques et nier à ce point l'histoire des cathédrales » proteste l'architecte en rappelant « les maisons accolées aux cathédrales » de l'époque médiévale.

Restera la question d'une indemnisation financière en cas de décision de la ville de Rouen de remettre en cause le permis de construire délivrée à Palm Promotion. Mme Fourneyron reste évasive, renvoyant son règlement à des négociations ultérieures et particulièrement à la décision de la justice administrative.

Etienne Banzet

**Politique**Manifestation**La loi de modernisation de l'économie ne convainc pas les commissaires aux comptes**

Les commissaires aux comptes manifesteront à Paris mardi 27 mai au moment où s'ouvriront les débats à l'Assemblée nationale sur le projet de loi de modernisation de l'économie. En cause, le projet gouvernemental de dispenser les sociétés par actions simplifiées (SAS) de la certification des commissaires aux comptes. En Haute-Normandie, le président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes (CRCC) Pierre Lordereau, qui se défend de tout corporatisme, dénonce « un texte mauvais, à contresens, et contraire à la transparence financière ».

Peu habitué à battre le pavé et d'ordinaire discret, le président régional de la CRCC (329 professionnels dont 250 personnes physiques et 79 ste) ne décolère pas. « En contradiction flagrante avec les orientations définies par les ministres de la Justice successifs en matière de sécurité financière, 80 % des SAS échapperaient avec ce projet de loi à l'obligation de contrôle. Le risque est qu'un pan entier de l'économie ne soit plus sécurisé par la mission du commissaire ». Si le seuil en dessous duquel les SAS pourraient supprimer une ligne comptable reste à déterminer (coût moyen de 3.500 € par an), cette loi conduirait selon la Chambre à la suppression de 1.400 mandats de commissariats aux comptes en Haute-Normandie (sur un total d'environ 4.000), soit « environ 50 emplois cadres dans nos cabinets ». Pour contrecarrer le projet, Pierre Lordereau s'appuie sur un front du refus constitué notamment par le Medef, la CGPME, les tribunaux de commerce ou l'Ordre des avocats. Les 30 compagnies régionales des commissaires aux comptes pourraient « retarder » leur financement du Haut Conseil du commissariat aux comptes (H3C) qui assure la surveillance de la profession avec le concours de la Compagnie nationale.

P.S.

**Histoire**Edition**“Mai-juin 68 en Seine-Maritime“, deux mois de lutte sous le regard de la CGT et de ses amis**

« Un camion hollandais, chargé de 15 tonnes de poisson et se dirigeant vers Rouen, a, pour éviter les piquets de grève, contourné Dieppe, hier matin ». Ces lignes ont juste 40 ans ! On pouvait les lire dans le grand quotidien régional d'alors, *Paris-Normandie*, en février 1968.

Étonnant récit que l'on pourrait dater sans aucune difficulté de ces derniers jours du mois de mai 2008. C'est justement l'intérêt de l'ouvrage édité par l'Institut d'histoire sociale de l'union départementale Cgt de Seine-Maritime *“Mai-Juin 68 en Seine-Maritime – Un printemps de luttes sociales qui ont changé la vie“* d'expliquer comment ces deux mois de tensions extrêmes ont été précédés d'autres luttes, sociales et politiques. Ce qui est évidence pour tout historien, est rappelé au fil de l'ouvrage : « *l'explosion sociale de mai 68 n'est pas le fruit d'une génération spontanée* ». On peut y voir aussi un rappel de la position de la CGT dans la confrontation d'idées avec le mouvement étudiant et lycéen, ainsi que sur la prééminence d'une avancée sociale sur les nouveaux espaces de liberté.

L'ouvrage de l'IHS propose un récit très détaillé de l'extension de la grève d'une usine à l'autre, à une époque où les grandes entreprises de l'industrie métallurgique, la navale, la marine marchande (le paquebot *France*), peuplaient encore le paysage de la Haute-Normandie, du Havre à Rouen, Dieppe, Le Tréport, Elbeuf, mais aussi dans le pays de Caux et le pays de Bray. Luttés, négociations, acquis... jalonnent l'ouvrage. Le récit de la contestation étudiante au sein de la toute jeune université de Rouen est confiée à l'analyse de l'historien Claude Mazauric, alors jeune enseignant à la faculté des Lettres et des Sciences humaines. L'actuel secrétaire général de l'UD-CGT de la Seine-Maritime, Régis Gasse, résume le sens d'un tel ouvrage : « *Rien n'est définitivement acquis et les salariés d'aujourd'hui (...) par leurs luttes, perpétuent dans un autre contexte économique plus globalisé, ce que nos aînés ont contribué à gagner* ».

Etienne Banzet

• *Mai-juin 68 en Seine-Maritime – Un printemps de luttes sociales qui ont changé la vie.* 152 pages, 150 photos. 10 €. Institut CGT d'histoire sociale. 26 av, Jean Rondeaux 76108 Rouen cedex.

• *L'IHS-CGT 76 et la Ville de Dieppe présente une exposition sur les événements de mai-juin 1968 du vendredi 23 au vendredi 30 mai 2008 dans le hall de l'Hôtel de Ville, parc Jehan-Ango. Une rencontre/débat est proposée lundi 26 mai à 18h au forum de la médiathèque.*

**Conférence avec la Cimade sur les droits des étrangers**

A l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'assassinat de Martin-Luther King, plusieurs manifestations sont organisées par l'Eglise réformée de Rouen dont un débat "Aujourd'hui en France, les droits des étrangers : Où en sommes-nous ?" avec Joël Le Billan, Président du Groupe Cimade Normandie. Samedi 24 mai à 18h, au temple Saint Eloi, place Martin Luther King, Rouen.

**Education**Education**Une majorité des EVS et AVS du public voient leurs contrats prorogés de six mois**

A la demande du recteur de l'Académie de Rouen auprès du préfet de Haute-Normandie et dans la perspective de discussions ultérieures, la totalité des "Emploi Vie Scolaire" (EVS) et des "Auxiliaire de Vie Scolaire" (AVS) dans le premier degré est reconduite pour six mois, a-t-on appris mercredi du rectorat de Rouen. Dans le second degré, pour une durée identique, les contrats consacrés notamment à la vie scolaire sont prolongés pour moitié tandis que « 100% de ces postes dédiés à l'aide à la scolarisation des enfants en situation de handicap sont reconduits ».

L'annonce est intervenue alors qu'une manifestation soutenue par les syndicats SNUipp et Sud Education réunissait le même jour devant le rectorat une trentaine de « précaires » EVS ou AVS embauchés en "contrat d'avenir". Les manifestants « contre le travail jetable » qui craignent la non-reconduite de contrats arrivant à terme fin juin ont déposé plus de 3.000 signatures d'une pétition réclamant la pérennisation des emplois. Les inspections académiques de l'Eure et de Seine-Maritime comptabilisaient 1.682 contrats AVS ou EVS début mai.

P.S.

**filfax.com****Avant de lire fil-fax, assurez-vous que vous êtes abonnés**

**fil-fax normandie.** Quotidien édité par la sarl Fil-Fax Normandie, au capital de 1.100 €. Siège social : 9, rue du Perrey 76600 Le Havre. Rédaction, abonnement, publicité : 38, rue de Fontenelle 76000 Rouen. E-mail : ani@filfax.com. Tél : 02.35.89.79.80. Fax : 02.35.89.92.30. Directeur de la publication: Willy Oriou. Rédaction : Etienne Banzet (Rédacteur en chef), Patrick Streiff, Natalie Castetz, Dominique Aubin.

**fil-fax normandie - Reproduction et diffusion interdites ©**